



516 | Revue française de science politique

**Boudou (Benjamin) - *Le dilemme des frontières : théorie et politique de l'immigration.*** - Paris, Éditions de l'EHESS, 2018 (Cas de figure). 263 p. Figures. Bibliogr. Index.

En un temps de passions identitaires, Benjamin Boudou propose une réflexion salutaire sur le « dilemme des frontières ». Les travaux sur les migrations sont nombreux, mais relèvent dans un certain nombre de cas de la sociologie. Plus rares sont les travaux issus de la théorie politique. Mais que faut-il entendre par dilemme des frontières ? La dispute tourne autour de la « justice de frontière ». Les uns, en effet, se réfèrent à la souveraineté au risque de se refermer sur leur quant-à-soi national. Les autres se réclament de la liberté de circuler en rappelant que le droit d'émigrer appartient aux droits humains.

Dans une première partie, l'auteur réfléchit à l'utilité de la théorie politique. Doit-elle permettre de comprendre le monde ou bien aussi de le transformer ? Pour lui, sa fonction première consiste à politiser les « passions tristes » afin de les soumettre au concept. Les frontières et la fermeture tuent, nous rappelle-t-il. Les frontières, comme le montre la psychologie sociale, trouvent en effet leur source dans les attitudes grégaires qui amènent graduellement à exagérer les oppositions entre *insiders* et *outsiders*. Ne doit-on pas apprendre à les questionner ? Se basant sur l'article de Joseph H. Carens, « Étrangers et citoyens : un plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières » (*Raisons politiques*, 26, 2007, p. 11-32), B. Boudou avance alors que l'enjeu des débats autour de l'immigration se laisse ainsi résumer : soit la communauté libérale affirme la prééminence de l'unité de son espace civique au nom de sa cohérence nationale, mais au risque de nier le droit à la mobilité ; soit, au contraire, elle reconnaît les limites de toute réification de ses frontières, mais doit alors penser la possibilité d'une véritable participation des migrants.

Cette question fondamentale est traitée dans une deuxième partie (« Souveraineté, communauté, identité ») où certains des meilleurs auteurs anglo-saxons sont convoqués : Alasdair MacIntyre ou Michael Walzer. Les arguments libéraux en faveur des frontières se laissent résumer : la participation à la culture commune facilite la solidarité ; l'intégration rend l'émergence d'une culture politique commune plus aisée. Or il y a là deux arguments discutables. Le premier est celui de l'antériorité qui favorise les citoyens anciens au détriment des nouveaux venus. Le deuxième est celui de l'intériorité qui favorise une identité fermée plutôt qu'une politique de l'ouverture. L'idéal républicain à la française peut-il alors permettre de sortir de ces apories ? Non, pour B. Boudou : la République ne permet pas de sortir de la domination des nationaux sur les immigrés. Pis encore, il y a une hypocrisie profonde dans le contrat d'accueil et d'intégration (CAI). C'est l'adhésion à un bloc collectif préexistant qui est privilégié sur la capacité à coopérer à un bien véritablement commun.

Pour échapper à ces difficultés, l'auteur tente dans la dernière partie de concevoir une pensée de l'hospitalité. Mais les objections à cette idée sont nombreuses. L'hospitalité serait-elle une valeur archaïque ? Fondée uniquement sur la bonne volonté et non sur la reconnaissance de droits objectifs ? Mais c'est puiser là dans « l'imaginaire moral de l'humanité » afin de résoudre des tensions fondamentales. Comment penser l'appartenance politique à l'époque de la mondialisation, se demande-t-il ? En faisant de l'hospitalité la réponse à une demande qui engage une communauté d'accueil volontaire, mais assure la protection des demandeurs d'asile. Cependant une autre idée se dessine : celle d'une reconstruction de la communauté démocratique. Ce « Parlement des migrants » n'est pas une utopie, mais la pensée d'une participation collective à la détermination des frontières. Une détermination qui ne privilie pas les citoyens par rapport aux migrants, tous étant également concernés par les frontières des États-nations. Une telle délibération commune se ferait dans le cadre de la communauté libérale, mais en s'appuyant sur une base démocratique plus large que celle du nationalisme. B. Boudou aurait-il trouvé là un moyen de dépasser les apories opposant ouverture et fermeture ?

Les mérites de ce livre tiennent d'abord à sa capacité à mobiliser des philosophes anglo-américains peu étudiés en France et à une présentation originale de la question migratoire sous la forme d'un dilemme. Mais le propos aurait gagné à intégrer davantage les apports de Michel Foucault sur la biopolitique. Le contrôle aux frontières et les phénomènes de surveillance auraient mérité un examen plus étendu. Cela n'enlève rien à la qualité de cet ouvrage qui constitue un apport heureux dans des études sur l'immigration en plein renouvellement.

Pierre Baudry -  
EPHE/CNRS, PSL, Institut Convergences Migrations



# *Le Dilemme des frontières. Éthique et politique de l'immigration, de Benjamin Boudou*

par

Margaux Cassan

JUIL./AOÛT 2018

Après *Politique de l'hospitalité* (CNRS, 2017), Benjamin Boudou poursuit ses réflexions sur la justice migratoire. L'auteur cherche à ouvrir un débat philosophique sur l'immigration qui soit délivré à la fois des émotions partisanes et du cadre des États-nations. En effet, la citoyenneté nationale relègue l'étranger à « l'extérieur » et réduit la frontière à la séparation. L'État-nation ne peut donc pas être une instance satisfaisante de la question frontalière. Son privilège est le produit de divers mouvements philosophiques. Le nationalisme idéologique, défendu par l'utilitarisme, considère que le sentiment d'appartenance à un groupe justifie d'en privilégier les membres sur la scène politique, ce qui revient à nier l'équivalence des vies entre elles. Les théories contractuelles reposent aussi sur l'illusion d'une symétrie entre les contractants dans le « consentement » et la « communauté culturelle ». Le libéralisme, enfin, n'échappe pas à l'incohérence entre sa défense d'un « associationnisme libertarien » et l'exercice d'une politique nationaliste. Les communautariens soutiennent la même fantaisie d'une culture partagée, interne aux frontières. B. Boudou dénonce une situation où, au nom de la communauté, de la démocratie et de la liberté, celles des autres sont bafouées. Comment, dès lors, sortir de cette « logique du consentement » ? Il n'est pas sûr que le sentiment d'appartenance identitaire et culturelle soit un motif assez solide pour motiver seul les expulsions. Le droit de propriété sur les institutions, parce qu'elles traitent de flux internationaux, ne peut être réservé aux seuls nationaux. Précisément, le concept d'hospitalité renvoie à l'imaginaire institutionnel aussi bien qu'à une posture éthique individuelle. Il fournit l'exemple d'une valeur transnationale autour de laquelle pourrait s'instituer un débat véritable dans un « parlement de migrants ». Si conceptualiser, c'est cartographier, comme le souligne B. Boudou dans ce brillant ouvrage, la philosophie politique a manqué le débat sur les frontières en refusant de renoncer à l'échelle étatique. L'hospitalité invite au moins à poser la question en son lieu pertinent, sans prétendre détenir la vérité sur les décisions politiques qui s'imposent.

N° 2 — AVRIL-JUIN 2019

**REVUE  
PHILOSOPHIQUE**

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

*Revue trimestrielle publiée  
avec le concours du CNRS et du CRL*

Direction : Yves Bezi, Dominique Moïse

Rédaction : Vincent Gollin, Marie-Frédérique Pélissier

MISCELLANEA  
Malebranche, Marx, Brentano



Benjamin Boudou, *Le Dilemme des frontières. Éthique et politique de l'immigration*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Cas de figure », 2018, 263 p., 17 €.

Après une étude historique très complète de l'hospitalité (*Politique de l'hospitalité*, CNRS Éditions, 2017 ; voir dans la *Revue*, 2018/2, p. 219), rendant compte des sens du concept et de ses usages pratiques, Benjamin Boudou poursuit sa réflexion en théorie politique en prenant pour objet la controverse liée aux grandes questions normatives portant sur les frontières et l'immigration. Il réussit à proposer une réflexion claire et pédagogique qui a le mérite de faire discuter les arguments *pro* et *contra* qui sont au cœur de l'éthique et de la politique d'immigration (l'ouverture des frontières, le statut de réfugié, par exemple), en cherchant à se débarrasser des « questions mal posées » et de leur substrat idéologique. Il critique alors les arguments communautariens et nationalistes et vise, plus largement, à remettre en cause les discours politiques et justifications faisant droit aux « logiques de l'intériorité (la communauté politique est d'abord une entité fermée), du consentement (le bien commun est un ensemble de valeurs fixes auquel le nouveau venu doit consentir), et de l'appartenance (la priorité morale est donnée aux nationaux) » (p. 200). Il critique, ce faisant, le républicanisme classique, en soulignant la

dérive de la « contractualisation du droit des étrangers » (p. 124) avec le « contrat d'accueil et d'intégration » créé en 2005. Cette logique contractuelle se traduit par une adhésion contrainte à un « bien commun » auquel la participation de l'étranger est par principe exclue. La « logique du consentement » à l'œuvre est en effet problématique : comment les droits de l'étranger doivent-ils s'articuler avec l'entrée dans une communauté politique ? Boudou propose une nouvelle compréhension de la communauté politique fondée sur « l'intrication des intérêts affectés plutôt que l'appartenance » (p. 202) pour « rendre compte de ce qui lie les membres, sans pour autant empêcher injustement les non-membres de participer » (p. 201). Le « principe des intérêts affectés » permet ainsi de redéfinir la communauté politique en déterminant des règles d'entrée et de sortie qui n'effacent pas radicalement les frontières tout en assurant le rassemblement et l'union des membres participants tous (cette fois) à la vie de la communauté politique.

Benjamin BOURCIER

## Le dilemme des frontières Éthique et politique de l'immigration

Benjamin BoudouÉditions de l'EHESS, 2018, 263 p., 17 €.

La frontière sert à délimiter, enclore, distinguer. À bien y réfléchir, elle est davantage un dispositif d'interaction qu'une ligne de démarcation. L'opposition extérieur/intérieur qu'elle soutient implique la négociation des diverses modalités de la traverser. La frontière est un lieu de pouvoir et suppose une autorité dont on peut interroger la légitimité. Car si les frontières des États-nations protègent les citoyens et garantissent la continuité des institutions, elles provoquent tout autant la mort de milliers de personnes et des formes diverses de domination. La question est éthique, certes, mais appelle une réflexion politique. Benjamin Boudou, chercheur au Max Planck Institute à Göttingen, et rédacteur en chef de la revue *Raisons politiques*, examine les systèmes qui offrent une pensée de la frontière, depuis le nationalisme souverain jusqu'aux propositions d'un monde sans frontières. Une première partie s'efforce de définir le problème de la frontière, tant du point de vue de son institution (la frontière est un fait sociologique qui prend une forme spatiale), que du point de vue de la communauté politique qui la définit et se définit par elle : comment user légitimement du pouvoir de la frontière ? À partir de quel seuil ce pouvoir devient-il domination ? Une seconde partie examine les logiques de pensée par lesquelles se constitue une communauté politique et se définit le pouvoir de la frontière (l'analyse relève ici de la théorie politique) : au nom de la communauté, protéger son identité ; au nom de la République, promouvoir le bien commun ; au nom des institutions, faire valoir ses droits. Et la troisième partie décline les grandes valeurs mises en avant (faisant droit à la dimension éthique) : au nom de l'hospitalité, répondre à l'urgence ; au nom de la liberté, ouvrir les frontières ; au nom des intérêts, démocratiser le pouvoir. Le parcours ainsi proposé relève autant d'une déconstruction que d'une reconstruction. Déconstruction, comme examen critique des positions en présence, qui fait apparaître les logiques à interroger : logique de l'appartenance, qui donne priorité à ceux qui sont toujours déjà là ; logique du consentement, qui attend que les nouveaux venus intègrent un système de valeurs ; logique de l'intériorité, pour laquelle les relations aux autres et à l'extérieur sont secondaires. Mais aussi reconstruction, et avant tout d'un projet démocratique. L'argument de Benjamin Boudou consiste à considérer les intérêts affectés des individus comme fondement de la distribution des droits, priorité étant donnée aux droits fondamentaux. Ainsi, le bien commun n'est plus défini comme un stock, mais comme une élaboration collective à laquelle chacun peut participer. Sont membres de la communauté politique, et peuvent le devenir, ceux qui sont capables de concevoir et de partager des significations qui forgent le bien commun. C'est cette capacité qui constitue la frontière, plus qu'une appartenance ou un pouvoir de contrôle.

Jean-Marie Carrière  
6 mars 2019

# Lectures

Les comptes rendus

/  
2018

---

## Benjamin Boudou, Le dilemme des frontières. Ethique et politique de l'immigration

MARIE DURU-BELLAT



**Benjamin Boudou**, *Le dilemme des frontières. Éthique et politique de l'immigration*, Paris, EHESS, coll. « Cas de figure », 2018, 263 p., ISBN : 978-2-7132-2761-5.

Vous pouvez commander cet ouvrage sur le site de notre partenaire Decitre

---

### Texte intégral

PDF

- <sup>1</sup> Spécialiste de science politique, Benjamin Boudou aborde frontalement dans ce livre « le dilemme des frontières », soit la tension, confusément ressentie par nombre de citoyens mais largement taboue chez les politiques, entre la vertu protectrice des frontières et leur caractère fondamentalement excluant. Qui dit frontière dit migrations, puisqu'elles sont « le lieu où se matérialise l'opposition entre l'intérieur et l'extérieur » (p. 9), et qui dit frontière dit possibilité de la franchir. Tant la délimitation de la frontière que les règles qui permettent d'en contrôler le franchissement sont des enjeux politiques de première importance. Il en va de même des tensions éthiques qui ne manquent pas de surgir, quand notre idéal d'égalité des chances se heurte à la négation de ce principe pour quiconque n'a pas la chance d'être notre concitoyen. Le livre est consacré aux controverses que suscite la question des frontières, dont l'actualité est

patente, qu'il s'agisse de définir des politiques d'accueil des réfugiés ou de cerner les critères de la citoyenneté et de l'appartenance nationales.

- 2 Dans la première partie, Benjamin Boudou explicite tout d'abord en quoi la théorie politique est une ressource précieuse pour penser le dilemme des frontières : identifiant les mécanismes du pouvoir et de la domination, elle questionne l'arbitraire des frontières et la légitimité des États-nations. L'existence de ces derniers ne prouve pas pour autant qu'ils sont « la meilleure institution possible » (p. 66) ni que les frontières nationales sont le reflet fidèle de frontières naturelles. Pour démontrer qu'elles sont des constructions sociales et politiques, un détour par la manière dont se constituent les communautés politiques est alors nécessaire.
- 3 Loin d'être des entités naturelles, les communautés politiques naissent des interactions volontaires entre leurs membres. La « fable contractualiste » souligne le rôle du « consentement des gouvernés » (p. 74), mais elle ne considère que des individus en interaction et masque les phénomènes de pouvoir voire de domination, ainsi que l'exclusion de certains. Dans cette représentation idéalisée, les personnes consentent à la coercition de l'État parce cela les protège et « masque la violence fondatrice qui a permis la distinction entre l'intérieur et l'extérieur de la communauté, inclusion et exclusion, membres et étrangers » (p. 82). Cette vision contractualiste est en fait circulaire : « c'est en même temps que s'opère la grande division entre citoyens et étrangers et que se décident les raisons qui permettraient de justifier cette division » (p. 80).
- 4 Dans la seconde partie, l'auteur analyse plus précisément la notion de communauté, souvent pensée de façon assimilationniste et statique : l'existence d'une communauté originelle (première) est posée et les nouveaux venus doivent s'y assimiler, la hantise étant le passager clandestin qui profiterait de la communauté sans y faire allégeance. La communauté s'arroge en quelque sorte unilatéralement le droit de dire qui en fait partie ; elle s'estime légitime à se fermer à tout étranger pour préserver son identité. Elle définit un double standard moral « où les membres ont des droits tandis que l'on accorde des priviléges aux étrangers » (p. 99). La communauté se définit de fait largement sur du non-dit, ce qui rend quasi impossible l'assimilation de ceux qui n'en sont pas, et justifie ainsi une relative fermeture des frontières. On est là face à une forme de nationalisme, fort discutable, notamment en ce qu'il postule l'existence d'une culture consistante dont les nationaux ont le monopole, une culture figée dotée d'une valeur morale atemporelle. De fait, pour cerner et mettre en exergue cette culture, il faut constamment magnifier l'opposition entre « nous » et les autres. On a donc affaire à une conception essentialiste de la communauté.
- 5 La conception républicaine peut-elle constituer une alternative ? La liberté et la non-domination y sont cruciales... pour les citoyens du moins. Pourtant, si on prend l'exemple du « contrat d'accueil et d'intégration » qui existe en France depuis 2005, il appert que le principe de la non-domination sur les nouveaux venus passe par le consentement de ces derniers, symbolisé par un contrat qu'il leur est nécessaire de signer (pour avoir une carte de résident notamment) et qui est donc fort dissymétrique : priorité est donnée à l'adhésion passive à ce qui est donné comme un bloc de valeurs et de principes, plutôt qu'à des échanges susceptibles d'en modifier le contenu.
- 6 Dans toutes ces conceptions, la communauté politique est censée être homogène, dotée d'une identité ethnoculturelle et d'une souveraineté à préserver à tout prix, ce qui justifie un contrôle de ses frontières. Les limites de l'argument culturel sont pourtant patenties, notamment si on se focalise sur la langue ou la religion : comment refuser alors que les Québécois, par exemple, immigrer sans problème en France ? D'autres arguments sont couramment mobilisés tels que le fait que nous sommes attachés aux institutions que nous finançons et qui produisent des biens dont nous profitons. Mais ne faut-il pas prioriser une logique de besoin sur une logique de contribution effective ? Ne dit-on pas aussi que l'essentiel, c'est que chaque être humain bénéficie des droits élémentaires du fait de son État d'origine ? Pour Benjamin Boudou, il reste que tous ces arguments, passés au crible un à un, ne permettent pas de justifier les frontières.
- 7 L'auteur envisage alors dans la dernière partie l'hypothèse d'un monde sans contrôle des frontières. Après avoir défendu l'actualité et le caractère impératif de la notion d'hospitalité, il démontre que toute aussi impérative est l'exigence de la liberté, liberté

de mouvement au premier chef, gage de notre autonomie. D'où la défense d'une ouverture des frontières, moins utopique qu'il n'y paraît si l'on songe à la libre circulation entre les pays de l'UE, dont certains ont été en conflit il n'y a pas si longtemps. La liberté de mouvement doit être défendue comme « une liberté en soi, qui ne peut être limitée que dans des cas exceptionnels où des intérêts supérieurs sont en jeu » (p. 193). Alors que les arguments de ceux qui défendent les frontières sont la préservation de l'homogénéité culturelle, le droit de propriété et la bonne marche des institutions, la question qu'il faut se poser est de savoir si l'on est « prêt à sacrifier les intérêts fondamentaux des individus à mener leur vie librement... au nom de la protection de traditions culturelles » (p. 193). Les intérêts pour la préservation de la culture ou la bonne santé de l'économie seraient ainsi jugés supérieurs à ceux de personnes qui cherchent tout simplement à s'assurer d'une vie bonne et justifieraient la coercition, voire la violence envers des êtres humains...

<sup>8</sup> Benjamin Boudou ne s'engage pas sur la défense inconditionnelle de la libre circulation, mais il insiste sur le fait qu'on est bien là face à des intérêts qui s'affrontent. Il faut comprendre que choisir ce qui semble être nos intérêts nous conduit à renoncer à des valeurs auxquelles nous tenons... chez nous ; or, on voit mal pourquoi les principes qui chez nous régissent notre fonctionnement – en particulier le droit à la libre circulation – cessaient d'être valides au-delà d'une frontière dont nous n'ignorons pas le caractère arbitraire. L'auteur rejoint ainsi les positions de ceux qui prônent une perspective cosmopolitique, critiquant le fait que des circonstances aussi arbitraires que le pays où l'on est né puissent engendrer de si massives inégalités, ce qui fait de la citoyenneté « un équivalent moderne du privilège féodal », soit ce contre quoi nous luttons, chez nous au nom de l'égalité des chances (p. 196). Cette perspective amène à promouvoir une « nouvelle définition de la communauté politique qui permettrait [...] de rendre compte de ce qui lie les membres, sans pour autant empêcher injustement les non-membres de participer » (p. 201). Les frontières de la communauté seraient en fait modulables, selon les interactions effectives et les intérêts affectés. Avec cette dernière formulation, l'auteur se centre sur le « principe des intérêts affectés » (all-affected principle), largement discuté en philosophie politique.

<sup>9</sup> Dans ce cadre, et au-delà des débats nombreux eu égard à l'applicabilité de ce principe, il est clair que « les étrangers dont les intérêts sont affectés doivent avoir leur mot à dire quant au pouvoir qui les affecte » (p. 208). Et l'auteur de prôner de garder l'esprit du « all-affected principle » pour imaginer des solutions institutionnelles, dans les instances internationales notamment : « tandis que certains appellent à l'intégration des non-humains ou des générations futures dans nos décisions politiques... précisément parce que les intérêts de la planète, des animaux ou de nos descendants sont grandement affectés par nos décisions, il est crucial de travailler à la démocratisation des frontières en représentant le mieux possible les intérêts des non-membres ou en incluant plus systématiquement les résidents étrangers » (p. 215). On regrettera peut-être que l'auteur n'ait pas le loisir de développer cette perspective, en s'appuyant davantage sur les questions de justice qui se posent nécessairement<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, Benjamin Boudou présente là un ouvrage passionnant, qui articule conceptualisation rigoureuse et engagement fort, et dont les débats actuels autour de l'immigration gagneraient considérablement à s'inspirer...

---

## Notes

<sup>1</sup> Nous nous permettons de renvoyer, pour une synthèse sur ces questions, à notre essai : Marie Duru-Bellat, Pour une planète équitable. L'urgence d'une justice globale, Paris, Presses de Sciences Po, 2014 ; compte rendu de Lionel Njeukam pour Lectures : <https://journals.openedition.org/lectures/14215>.

---

## Pour citer cet article

## Rédacteur

### **Marie Duru-Bellat**

Sociologue spécialiste des questions d'inégalités sociales et genrées (Observatoire sociologique du changement et IREDU).

Articles du même rédacteur

**Katrine Marçal**, Le dîner d'Adam Smith [[Texte intégral](#)]

**James K. Galbraith**, Inégalité. Ce que chacun doit savoir [[Texte intégral](#)]

**Laura Coffey-Glover**, Men in women's world. Constructions of Masculinity in Women's Magazines [[Texte intégral](#)]

Tous les textes

---

## Droits d'auteur

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors